

Le magistrat Charles Prats dénonce le pillage du pays français



Dans un article du 28 avril 2020, j'évoquais le pillage des richesses dont fait l'objet notre pays (RL 28/4/2020, Droits de l'Homme ou survie, il va falloir choisir).

Quand une nation a les prélèvements obligatoires les plus élevés du monde et des services publics à peine au niveau du standard du quart-monde, il est légitime de s'interroger sur la disparition du pognon, et savoir vers quelles poches les impôts, taxes et prélèvements divers et variés sont fléchés.

J'estimais le 28/4 que c'est « probablement en dizaines de milliards par an que l'immigration coûte sans rien rapporter, et que les rapports des experts autorisés sont toujours biaisés ou faux à la base par mise à l'écart des coûts réels directs et indirects » en soulignant que quelques initiés devraient en savoir un peu plus, mais ils se taisent.

Ben non. Je m'étais trompé.

Ils ne se taisent pas tous.

Dans un article du Figaro Magazine du 1^o mai 2020, monsieur Charles Prats, ancien magistrat à la Délégation nationale contre la fraude au ministère du Budget, nous donne un aperçu de la documentation qu'il a remise à l'Assemblée nationale le 3 mars 2020, et de ses calculs estimatifs de la fraude potentielle à la seule « immatriculation sociale ».

Il estime par différence entre ses chiffres de contrôle et ceux de l'Insee et les fichiers des organismes sociaux le nombre d'allocataires fantômes à 2,5 millions de personnes.

À raison d'une moyenne de 11 800 € par an de prestations, cette seule fraude s'élèverait à 30 milliards par an.

Si on retient les chiffres qu'il a remis aux élus, 42 % des bénéficiaires du système social (Caf) du pays français ne seraient pas nés en France !!!!

Sur l'échantillon de faux papiers qu'il a pu relever en 2011, 47 % seraient algériens, 27 % marocains, 6 % congolais et 3 % maliens. Au total, 83 % d'Africains, mais monsieur Prats reste prudent sur les nationalités exactes en ajoutant « la nationalité du fraudeur peut être très différente de celle du document falsifié, tout fraudeur pouvant dupliquer de nombreuses identités fictives étrangères pour escroquer la sécu ».

30 milliards par an de détournements pour un seul moyen de fraude, alors que ces moyens sont multiples. C'est dire l'ampleur du pillage organisé du pays mis en place par les politiciens des majorités successives depuis 50 ans.

On peut alors mieux comprendre la genèse d'un phénomène comme les Gilets jaunes qui s'escriment à travailler pour un salaire de la peur et qui, croulant sous les charges, se retrouvent au 15 du mois le frigo vide.

Ils peuvent se consoler de savoir que si leurs enfants vont le ventre vide à l'école, 42 % de leurs prélèvements obligatoires nourrissent le reste du monde.

Nos Gilets jaunes l'ignoraient et c'est pour cela qu'il faut le leur faire savoir, ils devraient être fiers d'avoir le

ventre vide mais la conscience pleine d'être dans le don permanent.

Curieusement, on n'a eu aucune réaction des ministères ni des organismes visés par cette fraude massive, et cette gabegie qui dure depuis des décennies maintenant. On est en droit de se demander si ce silence n'est pas une nouvelle preuve de leur complicité.

Il faut être clair désormais.

Si notre pays est tant endetté, ce n'est pas pour ses dépenses propres mais pour l'entretien de pays extérieurs.

2 500 milliards d'endettement : tous les habitants historiques de ce pays français doivent savoir que leurs enfants et petit-enfants sont endettés jusqu'au cou et jusqu'à la fin de leur vie pour des pouvoirs étrangers.

Voilà ce que les politiciens, avec la complicité des économistes et experts autorisés et des membres du Conseil économique et social, vous cachent : le Français historique n'a jamais vécu au-dessus de ses moyens, contrairement à ce que prétend la propagande de la mafia qui gouverne le pays depuis 50 ans ; c'est la mafia politicienne qui a dépensé l'argent de la France pour des puissances étrangères au-delà de sa capacité de production de richesses.

Bien entendu, tous les politiciens vont mettre en marche, c'est le cas de le dire, toute une panoplie de contre-offensive, dénigrer ces chiffres et ces estimations, faire venir sur les plateaux TV des experts budgétaires et des conférenciers grassement payés pour exhiber et manipuler devant le citoyen-spectateur d'autres chiffres expressément créés pour l'occasion par des organismes soi-disant labellisés.

Or la plupart des calculs gouvernementaux sont faux car établis sur la base de données fausses comme je l'indiquais le 27/4/2020 :

« Car comment calculer des montants réels quand le pouvoir et les administrations sont incapables de connaître le chiffre

exact de fausses cartes Vitale en circulation ?

Quand un préfet du 93 est incapable, à plusieurs centaines de milliers près, de connaître le nombre exact d'habitants de son département ?

Quand des dizaines de milliards de subventions et aides de toute sorte sont accordées tous les ans au secteur associatif ?

Quand on est incapable, à trois millions près, de connaître le nombre de centenaires ?

Il faut croire qu'il n'y a pas que le service de santé français qui est « out », tous les outils statistiques semblent aussi largement largués ».

Le principe numéro 1 qui doit guider tout citoyen, c'est la réalité.

Si les prélèvements obligatoires les plus élevés du monde ne permettent pas aux administrations de rendre le service minimum attendu, c'est que les chiffres officiels à partir desquels travaillent nos assemblées sont des chiffres soit maquillés, soit issus de données biaisées, soit de données au doigt tellement mouillé qu'elles ne reflètent aucune réalité.

Il y a des experts-comptables qui passent des écritures de fin d'exercice destinées à donner une apparence cohérente à la comptabilité de leur client, soit indélicat, soit négligent, pour lui éviter les affres du contrôle fiscal.

L'état de quart-monde du pays oblige à considérer qu'au plus haut niveau de l'État il y a aussi de ces experts-comptables chargés de donner de la cohérence au budget national pour que le réel n'y soit pas apparent.

Même si on ne peut pas l'affirmer faute de preuve, les organismes de contrôle étant eux-mêmes, il n'y a pas d'autre explication, contrôlés soit pour ne rien voir, soit pour ne rien pouvoir publier de ce qu'ils voient, soit encore interdits d'accès aux pièces réelles, le simple raisonnement conduit inévitablement à cette seule conclusion : si d'autres pays, avec largement moins d'argent public, donc largement

moins de prélèvements obligatoires, ont des administrations largement mieux dotées et moins souffreteuses, c'est nécessairement qu'il y a détournements de fonds dans ce pays-ci.

Mais à l'occasion de la catastrophe économique et financière qui se profile à la suite de la pandémie actuelle et la mise à l'arrêt forcé des entreprises, on peut s'attendre à la colère de nouveaux Gilets jaunes quand ils vont devoir encore passer à la caisse.

Il resterait bien, pour répondre à cette colère, une proposition à leur faire : saisir tous les biens des politiciens, de leurs conseillers, de leurs amis et de leur famille jusqu'aux derniers de leurs collatéraux, et coller à leur nom propre la dette du pays.

En partant du principe que c'est eux qui l'ont contractée, et non les habitants historiques de ce pays qui n'ont jamais vu la couleur de cet argent.

Jean d'Acre